20140087

MAIRIE BASSUSSARRY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 30 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le trente septembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 septembre 2014 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Lahorgue Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits, Vigier et Gony.

Absente excusée : Mme Dallet (procuration à Mme Gallot)

Secrétaire de séance : M. Francis Davril Nombre de conseillers en exercice: 19

Nombre de présents : 18 Nombre de votants: 18

Nº13: Objet: Tarif des caveaux

Le Maire expose qu'une nouvelle tranche de caveaux, comportant 8 caveaux 6 places et 12 caveaux 4 places, a été achevée à la fin août et qu'il convient donc de fixer le prix de vente des caveaux. Le Maire propose de fixer comme prix de vente un prix égal au coût de revient de chacun des types de caveaux, soit 2.600 € TTC pour un caveau 4 places et 3.900 € TTC pour un caveau 6 places.

APRES avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL

FIXE les tarifs suivants pour les caveaux du cimetière :

- 2.600 € TTC pour les caveaux 4 places,
- 3.900 € TTC pour les caveaux 6 places

Vote: 18

Pour: 19 (dont une procuration)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

P. Baudr

Affording to Shoot 2014